

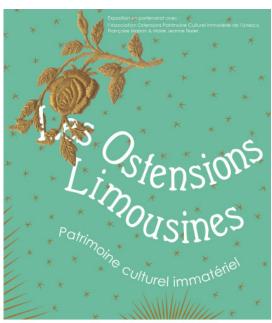




COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 28 mars 2023

Les Ostensions Limousines -Patrimoine culturel immatériel Exposition du 3 avril au 26 mai - hall de l'hôtel de ville



Exposition 3 avril • 26 mai Hall de l'hôtel de ville limoges.fr

Pour célébrer le retour des Ostensions qui ont lieu tous les sept ans, la Ville de Limoges en partenariat avec l'association Ostensions septennales limousines patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco propose une exposition intitulée Les Ostensions Limousines - Patrimoine culturel immatériel, dans le hall de l'hôtel de ville du 3 avril au 26 mai.

Cette exposition, à vocation pédagogique, a pour objectif d'œuvrer à la reconnaissance, la sauvegarde, la valorisation, le rayonnement et transmission des ostensions septennales limousines notamment en améliorant la visibilité du patrimoine culturel immatériel et la sensibilisation à son importance.

L'exposition présentera cette tradition populaire et locale qui participe au patrimoine culturel et touristique de Limoges à travers dix thématiques : les origines des Ostensions, leur entrée au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco en 2013, les villes participantes et leur saint, les temps forts des Ostensions, les différentes confréries et les comités qui participent à l'organisation de cette manifestation, les costumes, les décorations, les reliquaires et pour finir, les bannières et les drapeaux.

Les 73^e Ostensions Limousines ont débuté le 26 février avec la première messe de présentation du drapeau à la cathédrale Saint-Étienne, puis dans plusieurs autres églises de Limoges : à Landouge, Beaubreuil et dans les anciennes paroisses de Limoges selon la tradition.

Inscrites depuis 2013 au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco, cette tradition séculaire se perpétue depuis l'an 994, date à laquelle les reliques de Saint-Martial furent portées en procession pour faire cesser le Mal des ardents, une épidémie provoquée par la contamination du seigle.

Célébrées occasionnellement lors d'événements particuliers, les Ostensions limousines sont devenues plus régulières à partir de 1518, où il fut proclamé qu'elles auraient lieu tous les sept ans. Après plus de deux siècles d'interruption, elles reprirent en 1806, suite à la découverte et la reconnaissance officielle des reliques conservées par des particuliers, après leur disparition au fil de l'Histoire.

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : limoges.fr









